

# COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL

## Séance du 28 février 2022

### ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du Comité syndical du 7 décembre 2021.

### **Organisation :**

N°1 : Présentation du débat d'orientation budgétaire

N°2 : Versement de la recette du contrat de ressource du budget eau au budget assainissement.

### SESSION ORDINAIRE :

Le comité a été convoqué le mardi 30 novembre 2021 à la séance du 22 février 2022 à 18h00 au 321 rue de Londres à Les Attaques.

### ETAIENT PRESENTS :

Monsieur le président de séance : Vermersch Guy (Oye Plage)

Briez Patrick (Andres), Peron Bertrand (Balinghem), Bachelard Grégory (Bouquehault), Demilly Bruno (Campagne-Les-Guines), Peraldi Antoine (CCPO), Dumont Deseigne Véronique, Deniele Vampouille Nadine (Grand Calais Terres et Mers), Fiori Xavier (Guemps), Rohart Marie Andrée (Herbinghem), Desbarbieux Patrick (Landrethun-Les-Ardres), Audubert Guillaume (Licques), Louchez Jacques (Offekerque), Fournier Marie-Cécile ( Oye-Plage), Pollaert Thierry (Saint- Folquin), Doye Jean-Pierre (Sanghen), Cocquet Laurent (Vieille-Eglise), Vamparys Brigitte (Zutkerque)

### ETAIENT EXCUSES :

Larue Etienne (Autingues), Lecigne David (Bainghen), Poussière Thierry (Brêmes-Les-Ardres), Dumont Pierre-Henri (Grand Calais Terres et Mers), Majewicz Olivier (Oye-Plage), Fasquel Philippe (Saint-Omer-Capelle), Delabasserue Franck (Louches).

### ETAIENT ABSENTS :

Vandenbergue Jean- Claude, Dupont Christophe (CCPO), Mignonet Philippe (Grand Calais Terres et Mers), Defachelles Laurent (Hocquinghem), Way Patrick (Nouvelle- Eglise), Vasseur Guy (Rodelinghem),

**Pouvoir :** Dumont Pierre-Henri donne pouvoir à Dumont Deseigne Véronique

Monsieur Audubert est désigné secrétaire de séance.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DU 7 décembre 2021**

Le comité approuve le compte rendu de la séance du 7 décembre 2021 à l'unanimité.

### **AFFAIRES COURANTES**

### **Projet n°1 : Présentation du débat d'orientation budgétaire**

Monsieur le Président présente le rapport d'orientation budgétaire 2022 pour l'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif.

Le comité prend acte des propositions du débat d'orientation budgétaire.

### **N°2 : Versement de la recette du contrat de ressource du budget eau au budget assainissement.**

*Monsieur Vermersch, Président, présente les délibérations suivantes :*

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'un contrat de ressource, en partenariat avec l'Agence de l'Eau, a été mis en place sur le territoire du SIRA. Il permet d'appliquer une taxe pour financer les travaux d'assainissement pour la protection des points de captage. Le montant est de 0.0433 € par m<sup>3</sup>. Cette somme est perçue par le budget eau potable pour des raisons pratiques. Toutefois elle est encaissée en l'année N et doit être reversée sur le budget assainissement au titre de l'année N+1, en fonction des mètres cubes facturés.

***Après en avoir délibéré, le comité vote à l'unanimité***

## **QUESTIONS DIVERSES**

Le Président n'ayant reçu aucune question diverse, la séance est levée. Il est 19h45.